

## Communes éligibles :

Aureil  
Boisseuil  
Bonnac-la-Côte  
Chaptelat  
Condat-sur-Vienne  
Couzeix  
Eyjeaux  
Feytiat  
Isle  
Le Palais-sur-Vienne  
Le Vigen  
Limoges  
Panazol  
Peyrilhac  
Rilhac-Rancon  
Saint-Gence  
Saint-Just-le-Martel  
Solognac  
Verneuil-sur-Vienne  
Veyrac

# Fonds de solidarité et de proximité

*Objectifs : soutien du besoin de trésorerie des entreprises et des associations employeuses*



## Bénéficiaires :

- Entreprises du secteur du commerce, de l'artisanat et des services de proximité, dont l'effectif est inférieur ou égal à 10 équivalents temps plein ;
- Entreprises relevant d'une activité métiers d'art telle que définie dans l'arrêté du 24 décembre 2015 et entreprises ayant un savoir-faire d'excellence reconnu (labels EPV, OFG, IGIA) ;
- Associations, dont l'effectif est inférieur ou égal à 50 équivalents temps plein, ayant une activité économique.

*La priorité sera donnée aux entreprises de moins de 5 salariés (5 ETP).*



## Principales conditions d'éligibilité :

- Ne pas être une entreprise en difficulté antérieurement au 1er mars ;
- Être à jour de ses déclarations et paiements des charges sociales et fiscales au 29/02/2020 (tenant compte des reports exceptionnels accordés par l'Etat dans le cadre du COVID 19) ;
- Faire apparaître un besoin de trésorerie à très court terme découlant de la crise sanitaire et non pris en charge par les autres dispositifs d'aide publics et privés, sur la base d'un prévisionnel de trésorerie sur 3 mois à partir du jour de la demande de prêt.



## Caractéristiques de l'accompagnement :

- Prêt de 5 000 € à 15 000 € ;
- Versement en une seule fois ;
- Prêt à taux à zéro et sans garantie, sans apport complémentaire obligatoire ;
- Remboursable sur 4 ans avec un différé de 12 mois.



## Modalités de dépôt de la demande :

**Où ?** <https://fondstpenouvelleaquitaine.fr/>

**Quand ?** Dès maintenant et jusqu'au terme des 4 mois suivant la fin du confinement ou à compter de la date de réouverture de l'entreprise.

**Instruction :** Initiative Haute-Vienne en partenariat avec France Active pour les associations.

**Informations utiles Limoges Métropole**

au ☎ 05 55 45 29 29 ou ✉ [pole.eco@limoges-metropole.fr](mailto:pole.eco@limoges-metropole.fr)

*Dispositif financé par :*